

Nombre de membres afférents au Conseil : 11  
Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de membres présents à la séance : 10  
Date de la convocation : 31 mars 2015

L'an deux mil quinze et le 11 avril, les membres du Conseil Municipal de Cruzille, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales, sous la Présidence de Monsieur Gilles CHARPY-PUGET, Maire.

Présents : Monsieur Bernard MOINE, Mesdames Armelle CHAPUIS-TILMAND et Karine RATTEZ, Messieurs Lionel CHEVALIER, Maxime RENARD, Jean-Christophe BALDASSINI et Christophe POINT et Cédric CREMONA.

Absent excusé : Thibaut GUILLEMAUD,

**Objet : Compte-rendu de la réunion du conseil municipal**

Le procès-verbal de la réunion du 21 février 2015 est lu et adopté à l'unanimité

Le procès-verbal de la réunion du 20 mars 2015 est lu et adopté à 9 voix pour et 1 abstention

**Compte administratif 2014 :**

Le Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MOINE Bernard, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire approuve à l'unanimité des votants le compte administratif du budget principal de la commune pour l'exercice 2014, qui fait apparaître les résultats suivants :

Section fonctionnement :

Dépenses :	221 174,37 €
Recettes :	252 146,65 €
Résultat fonctionnement 2014 :	30 822,28 €

Section Investissement :

Dépenses :	152 887,54 €
Recettes :	153 881,83 €
Résultat d'investissement 2014 :	994,29 €

**Compte de gestion 2014 du budget primitif :**

Le Conseil municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2014, considérant que les résultats du compte de gestion de l'exercice 2014 de Madame le Receveur concordent avec le compte administratif, approuve, à l'unanimité, le compte de gestion de l'exercice 2014 du budget principal de la commune.

**Affectation des résultats 2014 au budget primitif:**

Le Conseil municipal, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2014 du budget de la commune, décide d'affecter le résultat de fonctionnement 2014 comme suit :

- o Affectation en recette d'investissement au compte 1068 : 64 643,98 €
- o Résultat reporté en fonctionnement (002) : 52 231,92 €
- o Résultat reporté en Investissement (001) : - 64 643,98 €

**Fixation du taux des taxes locales 2015 :**

Le Conseil Municipal vu la baisse des dotations de l'Etat (- 4 960 € en 2015) et devant la hausse constante des charges décide à l'unanimité de fixer ainsi qu'il suit les taux d'imposition directe communale pour l'exercice 2015 :

- Taxe d'habitation : 14,63 %
- Taxe foncière (bâti) : 9,47 %
- Taxe foncière (non bâti) : 34,14 %
- CFE : 19,87 %

soit une hausse de 1% des taux d'imposition. Cette somme ne couvrira pas la perte de dotation mais permettra à la commune de poursuivre les orientations budgétaires prévues sur les années à venir.

**Adoption du budget primitif 2015 :**

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité adopte le budget primitif principal par chapitre et par nature, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour chaque section, comme suit :

- Section Fonctionnement : 279 834 €
- Section Investissement : 149 931€

**Redevance d'occupation du domaine public par les réseaux et installations de télécommunication (RODP télécom) :**

Le Conseil Municipal, conformément au décret n°2005-1676 du 27 décembre 2005, doit fixer le montant des redevances à percevoir auprès des opérateurs au titre de l'occupation du domaine public par les réseaux et installations de télécommunications. Le Maire rappelle par ailleurs, que la commune a décidé d'adhérer au principe de mutualisation d'une somme équivalente au produit de la RODP télécom, instauré par le SYDESL, et destiné au financement des travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunication. Le Conseil Municipal décide de fixer la redevance d'occupation du domaine public par les réseaux et installations de télécommunication, aux montants « plafonds » fixés par le décret du 27 décembre 2005.

**Adhésion de la commune d'Igé au SIVOM :**

M. le maire explique que la commune d'Igé a demandé à adhérer à la vocation hydraulique Mouge dans le cadre du contrat de rivières. Le Conseil Municipal de Cruzille accepte l'adhésion de la commune d'Igé à la vocation hydraulique Mouge du SIVOM.

**Adhésion des communes de La Truchère et d'Uchizy :**

Après lecture de la délibération prise par le Comité du Syndicat Intercommunal de Cylindrage du 06 mars 2015, le Conseil Municipal de Cruzille accepte l'adhésion au syndicat intercommunal de cylindrage des communes de La Truchère et d'Uchizy.

**Adhésion à l'Agence Technique Départementale de Saône et Loire :**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et compte tenu de l'intérêt pour la commune d'une telle structure, décide d'adhérer à l'Agence Technique Départementale pour une assistance à maîtrise d'ouvrage.

**Point sur les commissions :**

- x *Commission jeunesse* : M. Crémona explique que 2 rencontres de foot ont été organisées. Une réunion sera programmée prochainement pour l'organisation d'une soirée dansante.
- x *Commission communication* : M. Renard annonce qu'une réunion d'information et d'échanges sur l'informatique et internet aura lieu le 24 avril à 19h à la salle communale. Une rubrique co-voiturage sera mise en ligne sur le site internet de la commune. La prochaine réunion traitera du thème du bulletin 2015.
- x *Commission voirie* : M. Moine explique qu'une réunion a eu lieu avec M. Lotito de la DRI pour la mise en sécurité de la traversée de la route départementale en face de l'église.
- x *Commission bâtiments* : Mme Rattez indique que les préparations des façades de la salle communale ont été exécutées, la peinture extérieure se fera courant Mai. Lavoirs : des devis ont été demandés aux entreprises Penot et Jannet pour la réfection d'un caniveau en pierre. Lavoir : un dossier de demande de subvention sera déposé à la Communauté de communes au titre du fond de concours pour la réfection de l'étanchéité du bassin. Les travaux de mise en accessibilité de la salle communale et la mairie seront engagés prochainement.
- x *Commission environnement et cadre de vie* : Mme Dutartre informe que la plantation de printemps aura lieu le 9 mai. L'après midi, les enfants fleuriront la place. Avant l'installation d'un banc circulaire, sur la place, il faudra vérifier où se trouve la canalisation d'eau.
- x *Commission action sociale* : Mme Chapuis signale qu'elle a assisté à plusieurs réunions : agrandissement de la crèche à Viré, commission IME Cruzille, études : construction d'un nouveau gymnase et création d'une petite unité de vie sur le canton. L'Amicale Laïque reprend de l'activité avec un nouveau bureau : carnaval et sortie théâtre programmés en avril.

**Questions diverses :**

- ✓ Courrier de M. Ladame pour demande de suppression du trottoir en raison des difficultés rencontrées pour rentrer dans son garage,
- ✓ Lettre de demande d'organisation d'une manifestation place de l'Eglise par Team Billotman Sport,
- ✓ M. Point Christophe propose la mise en fonctionnement de la sonnerie des cloches. Il est chargé de contacter des entreprises afin d'obtenir des devis.

Le Maire,  
Gilles CHARPY-PUGET

